



Relancer l'Education Prioritaire : Une Urgence !

Synthèse proposée par
l'union académique CGT-Educ'action

Le 26 novembre prochain se tiendront à Marseille les Assises inter-académiques de l'Education prioritaire. La CGT Educ'Action de l'académie d'Aix-Marseille a exprimé lors de consultations préalables le vœu que ces « Assises » permettent une consultation approfondie des personnels et de leurs organisations dans toutes leurs composantes et leur diversité professionnelle. Mais c'est dans un calendrier fortement contraint, sur des objectifs étroitement délimités par le ministère, et sur la base d'une consultation elle-même limitée des personnels travaillant dans les écoles et établissements de l'éducation prioritaire qu'elles se sont préparées.

Le fait qu'elle soit largement pilotée par le Secrétariat à la Modernisation de l'Action Publique, que l'un de ses premiers considérants soit le coût de l'éducation prioritaire, nous fait craindre que l'approche privilégiée - dans la continuité de la RGPP, soit celle d'une « refondation » conduite dans une logique essentiellement comptable. C'est à dire à moyens constants et en resserrant la carte : il y aurait donc encore moins d'élèves et de personnels à disposer de moyens relevant des dispositifs de l'éducation prioritaire.

Par conséquent nous ne pouvons que marquer des réserves maintenues quant à la portée réelle et aux objectifs d'une telle démarche.

➤ Sur le terrain de la correction des inégalités scolaires, nous partageons le constat d'un échec des politiques conduites depuis une décennie, en particulier pour les 20% d'élèves les plus en difficultés. Mais pour la CGT Educ'Action, il importe d'abord de souligner que nous payons dans ce domaine les renoncements accumulés par l'Etat à son engagement d'assurer l'égalité d'accès aux savoirs et à l'éducation pour tous les élèves.

Prévenir le décrochage, lutter contre l'orientation subie :

Les logiques de relégation scolaire se sont aggravées ces dernières années. Les atteintes à l'éducation prioritaire, les réformes du premier degré, de l'enseignement professionnel et des voies générales et technologiques y ont fortement contribué. En LP le passage au Bac en trois ans fragilise les élèves les plus en difficulté. Tout cela concourt au développement inquiétant des phénomènes de décrochages et d'absentéisme lourd.

Refonder l'éducation prioritaire c'est tirer sérieusement le bilan désastreux des réformes passées et lutter contre l'orientation subie. C'est aussi maintenir le service de l'orientation scolaire et le développer en créant des postes de conseillers et en renforçant le réseau des CIO.

Abroger ECLAIR d'urgence :

Le dispositif ECLAIR c'est l'école à deux vitesses : il extrait les établissements labellisés et les personnels qui y travaillent du droit commun de l'éducation et promeut des objectifs éducatifs a minima à l'encontre de la construction d'une culture commune de haut niveau.

Refonder l'Education prioritaire c'est abroger ECLAIR et renouer par des moyens nouveaux avec l'ambition d'un droit égal à l'éducation pour tou-te-s.

➤ Pour la CGT Educ'Action la logique dérogatoire mise en place avec le dispositif ECLAIR doit immédiatement être arrêtée. Il faut revenir à une politique du droit à l'éducation pour tou-te-s qui prenne acte des inégalités réelles qui s'expriment sur les territoires et qui vise résolument à les corriger.

👉 Les besoins exprimés par les élèves et leurs familles en matière d'éducation sont considérables et convergent avec les attentes exprimées par les personnels en terme d'amélioration et de développement du service public d'éducation. C'est pourquoi nous tenons à réaffirmer avec force que les jeunes, les familles et les personnels ont le besoin urgent d'une priorité véritablement rendue à l'éducation et d'une relance puissante des politiques d'éducation prioritaire. Sans quoi la crise du système éducatif demeurera patente et la correction des inégalités demeurera lettre-morte.

Nous réaffirmons sur ces bases notre revendication d'un « Plan d'urgence pour l'Education prioritaire » qui doit s'articuler autour de quelques orientations principales :

Donner la priorité à l'Education :

Agir par des redéploiements de moyens et en redessinant la carte de l'éducation prioritaire autour des établissements les plus sensibles, c'est affaiblir encore le service public de l'Education.

Défendre l'ambition d'une culture commune de haut niveau pour tou-te-s les élèves. c'est donner à tou-te-s, par des moyens nouveaux, l'accès à un service public d'Education de qualité.

C'est donner partout la priorité à l'Education !

Favoriser la mixité sociale:

La remise en cause de la carte scolaire a eu comme conséquence une aggravation de la ségrégation socio-scolaire par la mise en difficulté des établissements à public mixte et une "ghettoïsation" des établissements dits "difficiles". Cela est accru par l'existence de l'enseignement privé jamais assujetti à la carte scolaire.

Aller vers la création d'un seul service public d'éducation laïque et gratuit, par la nationalisation de l'enseignement privé et le respect d'une carte scolaire refondue favorisant la mixité.

👉 10 mesures d'urgence pour l'Education Prioritaire :

1/ Abroger immédiatement le dispositif ECLAIR et engager une politique de lutte contre les inégalités scolaires fondée sur l'exigence du droit à l'Education pour tous. Réaffirmer le principe du collège unique et mettre fin à l'école du socle et à l'orientation précoce.

2/ Diminuer significativement les effectifs dans les classes dans le 1er et le 2nd degré en tendant rapidement vers 20 élèves / classe maximum en Education Prioritaire.

3/ Assurer deux postes au moins de CPE dans tous les établissements de l'Education Prioritaire et renforcer les équipes de vie scolaire par des créations de postes et la consolidation des statuts (retour à un vrai statut d'étudiant-surveillant et création un statut de personnels de vie scolaire titulaire).

4/ Renforcer les équipes de santé et de service social (un-e assistant-e social-e / établissement prioritaire, un vrai réseau de médecine scolaire). Renforcer également les équipes de personnels administratifs et d'agents.

5/ Assurer la concertation des équipes en l'intégrant au temps de travail des personnels. Augmenter le temps de décharge des directeur-trices d'école.

6/ Restaurer la sectorisation et engager un plan de construction et de rénovation pour des établissements et écoles à échelle humaine. Un système national de péréquation budgétaire compensant les défaillances et les inégalités entre collectivités territoriales.

7/ Restaurer et développer les RASED complets (maîtres E, G et Psy) dans le 1er degré. Les créer également dans le 2nd degré. Assurer dans tous les établissements une prise en charge des élèves non-francophones par des enseignant-e-s spécialisé-e-s, créer les conditions d'un accueil spécifique des élèves non-lecteurs en école et en collège.

8/ Remettre en cause la réforme du bac professionnel en 3 ans et de celle du lycée général et technologique. Mettre fin au développement de l'apprentissage au détriment de l'enseignement professionnel initial public sous statut scolaire.

9/ Des équipes stables et des personnels titulaires en nombre suffisant. Cela passe par la titularisation immédiate de tous les précaires et une NBI revalorisée et égale pour tou-te-s.

10/ Restaurer la formation initiale et développer la formation continue de tous les personnels